

**■ FRANCONVILLE - ERMONT - SANNOIS**

Le succès de la chaufferie biomasse

De nouvelles copropriétés, à Ermont et Franconville, vont être chauffées avec ce réseau de chaleur au bois, qui limite l'utilisation d'énergie fossile (pétrole, gaz).

La chaufferie biomasse s'ouvre au public. Mercredi 28 mars, sur les hauteurs des Montfrais, à Franconville, où l'équipement a été construit en 2014, ils étaient une petite trentaine, membres de syndicats de copropriétés, simples propriétaires, conviés à une visite organisée par le syndicat intercommunal de chauffage (Sicsef) qui regroupe Sannois, Ermont et Franconville.

L'occasion de montrer de quel bois on se chauffe dans ces trois communes. Le Sicsef a, par délégation de service public (Dsp) d'une durée de dix-huit ans, confié en 2011 à Sefir, filiale de Cofely Réseaux, l'exploitation du réseau de chaleur.

Il y a quatre ans, le syndicat décidait ainsi de diversifier son bouquet énergétique, anciennement composé de 97 % de gaz et de 3 % de fioul, en mettant en service cette chaufferie d'une puissance totale de 10 MW.

60 % d'énergies renouvelables

Équipée d'une chaudière qui produit 53 000 MWh par an, la chaufferie permet d'introduire 60 % d'énergies renouvelables pour la production de chaleur sur le réseau et d'éviter le rejet dans l'atmosphère de 6 650 tonnes de CO_2 par an, soit l'équivalent de 3 200 véhicules en circulation.

Comme l'a rappelé le maire de Franconville, Xavier Melki (Lr), qui préside le syndicat de chauffage, il s'agit « au final de baisser le coût du chauffage



Djamel Touati, responsable de département chez Engie réseaux, qui gère le réseau Sefir, explique le fonctionnement de la chaufferie aux habitants.

tout en ayant des pratiques vertueuses ».

« Nous n'utilisons pour la biomasse que des matières organiques 100 % renouvelables : bois d'élagage, copeaux, bois de palettes, chutes d'écorce, sciure. 30 % de l'arbre sont inutilisés », explique Djamel Touati, responsable de département chez Engie Réseaux, qui gère le réseau Sefir. Jusqu'à six camions par jour arrivent ainsi sur le site pour alimenter cette chaufferie qui a une capacité de stockage de bois pour trois jours.

Parmi les résidences convaincues par ce système « vertueux », la résidence Clos-Lainée à Ermont, et la résidence

du Parc à Franconville, qui intégreront cette année le nouveau réseau de chaleur cette année. Ils font partie des 6 000 logements ainsi raccordés.

Des réductions de factures

« Notre assemblée générale a voté pour le changement de chauffage car nos deux chaufferies qui fonctionnent au gaz nous posent souci : des problèmes d'entretien, un contrat pas toujours bien respecté et au final on paye des sommes exorbitantes pour un chauffage au sol qui fonctionne mal. Tout cela nous a amenés à réfléchir », explique Bernard

Burguet, président du conseil syndical de la résidence du Parc, 406 logements.

La résidence s'est lancée dans de vastes travaux de rénovation (plus de 5 millions d'€), grâce à des aides de l'État (le programme *Habiter mieux* mené par l'Agence nationale de l'habitat). Dans cette résidence construite dans les années 50-60, les charges trimestrielles de chauffage montent jusqu'à 600 € dans un F3. Le conseil syndical espère obtenir, entre les travaux d'isolation énergétique et le nouveau réseau de chaleur, « jusqu'à 40 % d'économies ».

Daniel CHOLLET